

Date d'émission: 19/11/2024

# Section 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur du produit

Pack de résine JEM en poudre.

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes des substances ou du mélange et utilisations déconseillées

Composant de milieu d'encapsulation pour les joints de câbles électriques

### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Renseignements sur l'entreprise**Prysmian Cables and Systems Ltd
Oak Road, Wrexham Industrial

Oak Road, Wrexham Industrial Estate, Wrexham LL13 9PH

Prysmian Cavi e Sistemi Italia S.r.l.

Via Chiese 6 20126 - Milan

Italie

**Téléphone** +44 (0) 1978 66 2375

Courriel <u>sa.clpsd01gb@prysmiangroup.com</u>

# 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence

+44 (0)1978 66 2216

## Informations sur les Centres Antipoison

Pays	Organisation	Adresse	Numéro de contact
Royaum e-Uni	National Poisons Information Service (Birmingham)	National Poisons Information Service, City Hospital, Dudley Road, B18 7QH, Angleterre	0344 892 0111*
Républiqu e d'Irlande	Poisons Information Centre of Ireland	National Poisons Information Centre, Beaumont Hospital, Beaumont Road, Dublin 9, Irlande	01 809 2166 01 837 9964*
France	Base de Données Nationale des Produits et Compositions (B.N.P.C.) ; Réseau Français des Centres Antipoison et de Toxicovigilance.	Centre Antipoison de Nancy, CHRU de Nancy, Hôpital Central, 29 av. de Lattre de Tassigny, 54000 NANCY, France	+33 3 83 85 21 92
Allemagne	BfR Bundesinstitut für Risikobewertung	Max-Dohrn-Str. 8-10, 10589 Berlin	+49 30 18412 0
Italie	Istituto Superiore di Sanità (ISS)	Viale Regina Elena 299, Rome, Italie	
Espagne	Instituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses (INTCF)	Calle José Echegaray 4, 28032 Las Rozas de Madrid, Madrid, Espagne	+34 917689800

<sup>\*</sup> Pour une utilisation uniquement par des professionnels de la santé.



# Section 2 <u>Identification des dangers</u>

Ce produit est un mélange.

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (règlement « CLP » de l'UE) : Non classé comme dangereux.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) 1272/2008 (règlement « CLP » de l'UE) : L'étiquetage n'est pas requis.

## 2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune des substances enregistrées dans REACH qui sont considérées comme PBT ou vPvB. Le mélange ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

# Section 3 Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit est un mélange.

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Classe/catégorie/ déclaration de danger	Concentration (% p/p)
Sable de silice	14808- 60-7	238-878-4	01-2120770509- 45-XXXX		70,2
Carbonate de calcium	1317-65-3	215-279-6	01-2119486795- 18-XXXX		26,3
Sulfate de calcium	7778-18- 9	231-900-3	01-2119444918- 26-XXXX		2,8
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	202-327-6	01-2119511472- 50-XXXX	Org. Perox. B ; H241 Eye Irrit 2; H319 Skin Sens 1; H317 Aquatic Acute; H400 (M=10) Aquatic Chronic; H410 (M=10)	0,7

### Section 4 Mesures de premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales : Enlever les vêtements contaminés. Laver avant réutilisation. Inhalation : Transporter la personne à l'air frais, apporter chaleur et repos. Si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Boire beaucoup d'eau et, si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer à grande eau. Si nécessaire, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés.

Aucun effet et/ou symptôme spécifique n'a été rapporté ou n'est connu.

### 4.3. Indication d'éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires.

Pas de données disponibles.



## Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Incombustible.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucun.

# Section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé. Les écoulements accidentels peuvent être considérés comme des empoussiérages.

### 6.1.2. Pour les secouristes

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé. Les écoulements accidentels peuvent être considérés comme des empoussiérages.

### 6.2. Précautions environnementales

Aucune mesure particulière n'est requise.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement (par exemple, balayer ou aspirer) dans des conteneurs fermés avant l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la Section 13 pour les informations relatives à l'élimination.

### Section 7 Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques en matière de sécurité et d'hygiène industrielles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sans danger, y compris incompatibilités éventuelles

Stocker dans un endroit frais et sec. Éviter toute exposition prolongée à la lumière du soleil. La température de stockage maximale recommandée est de 45°C. Il n'y a pas de limite inférieure à la température de stockage.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Voir Section 1.2



### Contrôles de l'exposition / protection individuelle **Section 8**

#### Paramètres de contrôle 8.1.

Carbonate de calcium:

	8 heures TWA	15 min STEL
Poussière respirable	4 mg/m³	-
Total Inhalable	10 mg/m <sup>3</sup>	-

Silice (cristalline respirable):

	8 heures TWA	15 min STEL
Poussière respirable	4 mg/m <sup>3</sup>	-
Total Inhalable	10 mg/m <sup>3</sup>	-

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques en matière de sécurité et d'hygiène industrielles.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.

Protection de la peau : Porter des gants.

Aucune protection respiratoire n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Protection respiratoire:

Dangers thermiques: Pas de données disponibles.

#### 8.2.3. Contrôles de l'exposition environnementale

Pas de données disponibles.



#### Section 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Poudre fluide État physique: Couleur: Blanc cassé Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Pas de données disponibles

Point de fusion: Non applicable Point de congélation : Non applicable Point d'ébullition: Non applicable

Inflammabilité: Pas de données disponibles Limite inférieure d'explosion : Pas de données disponibles Limite supérieure d'explosion: Pas de données disponibles

Point d'éclair: Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable Température de décomposition : Non applicable Non applicable Viscosité cinématique : Non applicable Insoluble dans l'eau Solubilité: Coefficient de partage n-octanol/eau: (Log Kow) Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable Pression de vapeur à 50°C: Non applicable

Densité: Pas de données disponibles

Densité relative : Non applicable Densité de vapeur relative à 20°C : Non applicable Ne contient pas de Caractéristiques des particules :

nanomatériaux

#### 9.2. **Autres informations**

#### 9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

#### Section 10 Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Ne réagit pas avec les matériaux couramment utilisés dans le transport, la manutention et le stockage des matériaux industriels.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et à des températures allant jusqu'à 60°C.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.



#### 10.4. Conditions à éviter

Éviter l'exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts.

#### Produits de décomposition dangereux 10.6.

Aucun lors d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

#### Section 11 <u>Informations toxicologiques</u>

#### Informations sur les effets toxicologiques 11.1.

Toxicité aiguë Données non disponibles

Corrosion/irritation de la peau Lapin (peau): 500 mg/24 heures MOD (carbonate de

calcium)

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Données de sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Risque d'aspiration

Lapin (yeux): 750 μg/24 heures (carbonate de calcium)

Il n'y a pas de rapport connu de sensibilisation

Données non disponibles

Données non disponibles Données non disponibles Données non disponibles Données non disponibles Données non disponibles

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### Section 12 Informations écologiques

#### 12.1. **Toxicité**

Pas de données disponibles.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB 12.5.

Ce mélange ne contient aucune substance enregistrée dans REACH et considérée comme PBT ou vPvB.



### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Le mélange ne contient pas de substances identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

### 12.7. Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

## Section 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Mise en décharge avec l'accord des autorités locales compétentes.

Emballage: Les récipients en plastique peuvent être éliminés dans une décharge agréée

s'ils sont contaminés par le matériau durci. L'emballage non contaminé (c'està-dire le conteneur externe en plastique pour les kits en deux parties) peut

être regranulé pour une utilisation ultérieure.

## Section 14 Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé par le règlement sur les transports.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé par le règlement sur les transports.

# 14.3. Classe de danger pour le transport

Non réglementé par le règlement sur les transports.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé par le règlement sur les transports.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé par le règlement sur les transports.

## 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune n'a été identifiée.

### 14.7. Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas de données disponibles.



# Section 15 Informations réglementaires

Cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée conformément aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006 tel que modifié.

Éléments d'étiquetage classés conformément au règlement (CE) nº 1272/2008.

La limite d'exposition sur le lieu de travail indiquée à la Section 8 est tirée du document UK HSE : EH40/2005 Workplace Exposure Limits tel que modifié.

### Autres réglementations pertinentes :

Règlement (CE) n° 790/2009 Première adaptation au progrès technique (ATP) pour le règlement CLP

Directive européenne 67/548/CEE ("Directive sur les substances dangereuses")

# 15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Non applicable.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été entreprise pour ce mélange.

# Section 16 <u>Autres informations</u>

### Texte intégral des Mentions de Danger

1.10.77			
H241	Le chauffage peut pr	MANAGER IIN INCANDIA	OLL LINE EYNLOSION
11271	Le chadhage peat pr	ovoquei un nicenuic	od dile explosion.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Cette FDS (version 7.0) est la 7ème version de cette FDS pour ce produit.

Ces informations sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations dont dispose l'entreprise à ce jour. Ces informations sont fournies à titre de guide sur les dangers et les précautions respectives de sécurité relatives à ce produit. Cette FDS ne constitue aucunement une garantie de performance ou de spécification. Les informations ne concernent que le produit spécifié et peuvent ne pas convenir à des combinaisons avec d'autres matériaux ou dans des procédés autres que ceux spécifiquement décrits ici.